



PRÉFET DU RHÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 27 janvier 2022

LE PRÉFET RENFORCE LE DISPOSITIF D'HÉBERGEMENT D'URGENCE

La vague de froid que nous rencontrons actuellement accroît significativement la vulnérabilité des personnes sans-abri. En conséquence, Pascal MAILHOS, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône, mobilise 150 places hôtelières supplémentaires qui viendront progressivement renforcer le dispositif d'hébergement d'urgence dans le Rhône et la Métropole de Lyon.

Depuis novembre 2021, l'État a ouvert 527 places exceptionnelles soit 263 en hôtel et 264 en structures collectives, auxquelles s'ajoutent les 150 nouvelles places. Ces capacités nouvelles, ainsi que celles déjà ouvertes qui se libèrent, doivent permettre d'assurer l'hébergement des familles sans-abri signalées par les acteurs de la veille sociale.

La maison de la veille sociale (MVS) recense toutes les demandes d'hébergement et oriente, sur la base d'un diagnostic social, les ménages vers les places déclarées vacantes par les structures d'hébergement.

Le parc d'hébergement d'urgence atteindra dans les prochains jours près de 8600 places dont 7897 ouvertes toute l'année (contre 6557 places en 2020).

Pour ce faire, la politique d'hébergement menée par l'État dans le Rhône et la Métropole de Lyon mobilise des moyens financiers importants qui s'élèvent à plus de 78 millions d'euros pour la seule année 2021.

Cabinet du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Kamel AMEROUCHE
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

Préfecture du Rhône – 69003 Lyon Cedex 03
Standard : 04.72.61.66.91 – <http://www.rhone.gouv.fr>



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69